



NEWS : LA VIE ÉCONOMIQUE /par Benjamin Solly



Photos DR

PRIX ENERGIES CITOYENNES 2015



Le Vert talent

A l'initiative de Cofely (Groupe GDF Suez) et son Directeur des relations institutionnelles **Marc Fraysse**, la 6^e édition des Prix Energies Citoyennes (PEC) récompensera les collectivités locales et territoriales qui développent des stratégies énergétiques ambitieuses.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique, créer des modèles économiques verts et pérennes, développer l'emploi autour des stratégies environnementales...

« Entre initiatives et esprit d'ouverture, beaucoup de communes ont déjà pris à bras le corps ces problématiques », se réjouit Marc Fraysse. Lorsqu'il intègre Elyo Sud-Est en 2006, qui deviendra Cofely en 2008, l'ancien député de Villeurbanne met en place les Rencontres Energies Citoyennes, puis en 2010 il crée le Prix Energies Citoyennes, dans la continuité du concept des REC qui existent toujours. « Il fallait une vitrine qui récompense les innovations locales et mettre en lumière les efforts que font les élus pour améliorer la qualité de vie au quotidien ». Les dossiers de candidature remis par les collectivités locales et territoriales sont examinés suivant trois angles : la maîtrise de l'existant, la vision stratégique et les actions exemplaires « On ne change pas un concept qui gagne », sourit l'initiateur. Les prix sont décernés par catégorie de taille des communes : inférieure à 20 000 habitants, entre 20 000 et 100 000 habitants, supérieure à 100 000 habitants, intercommunalités et collectivités territoriales. Dans le Rhône, le Grand Lyon, Sathonay-Camp, Villefranche-sur-

Saône et Lamure-sur-Azergues comptent parmi les collectivités récipiendaires. « Chaque année, nous sommes stupéfaits par l'avant-gardisme des projets qui nous sont soumis » Au regard de la complexité du dossier de candidature, impossible de faire un procès en complaisance aux PEC. L'objectif est évidemment de créer une dynamique d'émulation entre les territoires pour prendre à bras le corps ces questions écologiques. Et trouver les réponses adéquates.

Pour cette 6^e édition des PEC, 14 jurés désigneront les nouveaux lauréats. Quelques grands noms, dont l'ancien Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement et de l'Aménagement durables, **Jean-Louis Borloo**. Le jury sera présidé par **Marc Teyssier d'Orfeuill**, Délégué Général du Club des Partenariats Public-Privé (Club PPP) et « historique » du concours. « J'ai participé à l'ensemble des éditions depuis 2010 à la demande de Marc Fraysse Je considère qu'il s'agit du plus bel observatoire français de l'évolution locale des économies d'énergies Cela est d'autant plus passionnant que l'on découvre année après année les innovations et le volontarisme tant de la personne publique que des acteurs privés », explique-t-il. Une année décidément faste pour les PEC, qui pourraient bien trouver un écho international. En effet, la France a été officiellement nommée pays hôte de la 21^e conférence climat (COP 21) qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 15 décembre 2015. « Etre Président de ce Jury l'année de la COP 21 me pousse à inviter les organisateurs à communiquer davantage sur les lauréats et à faire en sorte qu'Anne Hidalgo, la Maire de Paris, convie les primés à la



COP 21 avec l'ensemble des maires du monde entier », s'engage Marc Teyssier d'Orfeuil. De son côté, la marraine des PEC 2015, la navigatrice **Catherine Chabaud**, prendra la mer pour la bonne cause. A bord d'un voilier conçu pour récolter des données scientifiques, elle s'apprête à effectuer un tour de France entre avril et juillet 2015. Au cours de ses escales, la navigatrice souhaite valoriser les lauréats des PEC. Un voyage pour écouter les habitants et élus des côtes françaises mais également rédiger un « *livre bleu des solutions pour le climat* » qui sera remis à chaque chef d'Etat de l'ONU à l'occasion de la prochaine COP 21. Entre prise d'initiative locale à travers les PEC et prise de conscience internationale portée par la COP 21, cette concomitance prouve qu'il faut accompagner et récompenser les territoires dans leurs initiatives écologiques. Les candidatures aux PEC closes depuis le 6 mars, le jury délibérera le 15 avril prochain pour une remise des prix prévue le 6 mai 2015 entre les murs du Conseil Economique, Social et Environnemental.

